



Premier trimestre de 2018
États financiers consolidés résumés
et notes complémentaires
INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS
Le 30 avril 2018

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Non audité (en millions de dollars canadiens)	31 mars 2018	31 décembre 2017 Retraité – note 2	1^{er} janvier 2017 Retraité – note 2
ACTIF			
Courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 197 \$	642 \$	787 \$
Placements à court terme	3 299	3 162	2 192
Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme	4 496	3 804	2 979
Liquidités soumises à restrictions	92	148	126
Créances clients	891	814	707
Stocks de carburant aviation	75	91	79
Rechanges et fournitures	117	115	107
Charges payées d'avance et autres actifs courants note 3	307	425	447
Total de l'actif courant	5 978	5 397	4 445
Dépôts et autres actifs	474	465	468
Immobilisations corporelles	9 852	9 252	8 520
Actifs au titre des régimes de retraite note 5	1 571	1 583	1 153
Impôts sur le résultat différés	451	456	-
Immobilisations incorporelles	333	318	315
Goodwill	311	311	311
Total de l'actif	18 970 \$	17 782 \$	15 212 \$
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer note 3	2 055 \$	1 961 \$	1 644 \$
Produits passages perçus d'avance note 3	3 041	2 469	2 119
Partie courante de la dette à long terme et des obligations au titre des contrats de location-financement note 4	620	671	707
Total du passif courant	5 716	5 101	4 470
Dette à long terme et contrats de location-financement note 4	6 117	5 448	5 911
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel note 5	2 575	2 592	2 436
Provisions liées à la maintenance	1 051	1 003	922
Autres passifs non courants	204	216	202
Total du passif	15 663 \$	14 360 \$	13 941 \$
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	801	799	797
Surplus d'apport	69	69	83
Réserve de couverture	-	-	3
Résultats non distribués	2 437	2 554	388
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	3 307	3 422	1 271
Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	18 970 \$	17 782 \$	15 212 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.



COMPTE CONSOLIDÉ DE RÉSULTAT

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017 Retraité – note 2
Produits des activités ordinaires		
Passages note 12	3 489 \$	3 120 \$
Fret note 12	168	148
Autres	414	374
Total des produits des activités ordinaires	4 071	3 642
Charges d'exploitation		
Carburant aviation	825	659
Charges liées aux transporteurs régionaux	675	632
Salaires et charges sociales note 5	700	644
Redevances aéroportuaires et de navigation	221	210
Maintenance avions	256	228
Dotations aux amortissements et aux pertes de valeur	267	228
Frais de vente et frais de distribution	189	181
Coûts liés à la portion terrestre des forfaits	276	256
Locations avions	125	122
Restauration et fournitures connexes	96	85
Communications et technologies de l'information	79	71
Éléments particuliers note 11	-	30
Autres	376	326
Total des charges d'exploitation	4 085	3 672
Résultat d'exploitation	(14)	(30)
Produits (charges) autres que d'exploitation		
Profit (perte) de change	(112)	70
Produits d'intérêts	20	12
Charges d'intérêts	(83)	(79)
Intérêts capitalisés	13	9
Coût financier net lié aux avantages du personnel note 5	(12)	(16)
Profit sur instruments financiers comptabilisés à la juste valeur note 10	1	-
Profit à la cession-bail d'immobilisations note 13	-	26
Profit aux règlements de dettes et modifications note 4	11	-
Autres	(8)	(5)
Total des produits (charges) autres que d'exploitation	(170)	17
Perte avant impôts sur le résultat	(184)	(13)
Recouvrement d'impôts sur le résultat note 6	14	-
Perte nette de la période	(170) \$	(13) \$
Perte nette par action note 8		
Perte par action de base et diluée	(0,62) \$	(0,05) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017 Retraité – note 2
Résultat global		
Perte nette de la période	(170) \$	(13) \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de la charge d'impôt :		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel	notes 5 et 6 54	(203)
Éléments qui seront reclassés en résultat net		
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	note 10 -	(5)
Total du résultat global	(116) \$	(221) \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Capital-social	Surplus d'apport	Réserve de couverture	Résultats non distribués¹⁾	Total des capitaux propres¹⁾
1 ^{er} janvier 2017	797 \$	83 \$	3 \$	388 \$	1 271 \$
Perte nette	-	-	-	(13)	(13)
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel	-	-	-	(203)	(203)
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	-	-	(5)	-	(5)
Total du résultat global	-	-	(5)	(216)	(221)
Rémunération fondée sur des actions	-	(2)	-	(4)	(6)
Actions émises	1	-	-	-	1
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre de rachat	(7)	-	-	(26)	(33)
Reclassement de l'attribution réglée en instruments de capitaux propres dans l'attribution réglée en trésorerie	-	(9)	-	(2)	(11)
31 mars 2017	791 \$	72 \$	(2) \$	140 \$	1 001 \$
1 ^{er} janvier 2018	799 \$	69 \$	- \$	2 554 \$	3 422 \$
Perte nette	-	-	-	(170)	(170)
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel	-	-	-	54	54
Total du résultat global	-	-	-	(116)	(116)
Rémunération fondée sur des actions	-	1	-	-	1
Actions émises	2	(1)	-	-	1
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre de rachat	-	-	-	(1)	(1)
31 mars 2018	801 \$	69 \$	- \$	2 437 \$	3 307 \$

1) Montants des périodes précédentes après retraitement – se reporter à la note 2

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.



TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017 Retraité – note 2
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Perte nette de la période	(170) \$	(13) \$
Ajustements au titre du rapprochement avec les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Impôts sur le résultat différés	(14)	-
Dotations aux amortissements et aux pertes de valeur	275	235
(Profit) perte de change	90	(64)
Profit à la cession-bail d'immobilisations	note 13	(26)
Profit aux règlements de dette et modifications	(11)	-
Déficit de la capitalisation des régimes d'avantages du personnel sur la charge de ces régimes	note 5	66
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	note 10	8
Variation des provisions au titre de la maintenance	28	34
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	827	786
Autres	18	1
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	1 111	1 027
Activités de financement		
Produits des emprunts	689	371
Réduction de la dette à long terme et des obligations au titre des contrats de location-financement	(226)	(152)
Actions achetées pour être annulées	note 7	(33)
Émission d'actions	1	1
Commissions	(4)	(3)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	459	184
Activités d'investissement		
Placements à court terme	(121)	(162)
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	(918)	(926)
Produit de la vente d'actifs	1	1
Produit de la cession-bail d'immobilisations	note 13	369
Autres	15	(6)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(1 023)	(724)
Effet du cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	8	(4)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	555	483
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	642	787
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 197 \$	1 270 \$
Paiements d'intérêts en trésorerie	note 4	53 \$
Paiements d'impôts sur le résultat en trésorerie	22 \$	1 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.



Notes complémentaires afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ci-joints (les « états financiers ») sont ceux d'Air Canada (la « Société »). Le terme « Société » s'entend, selon le contexte, d'Air Canada et d'une ou de plusieurs de ses filiales, y compris ses principales filiales actives lui appartenant en propre, Société en commandite Touram, qui exerce ses activités sous la dénomination Vacances Air Canada^{MD} (« Vacances Air Canada ») et Air Canada rouge S.E.C., qui exerce ses activités sous la dénomination Air Canada Rouge^{MD} (« Air Canada Rouge »). Les présents états financiers tiennent compte également, pour les périodes pertinentes, de certaines entités locatrices de matériel volant, qui sont consolidées selon IFRS 10 – *États financiers consolidés*. En 2017, la Société a acheté tous les appareils et les entités ad hoc ont été éliminées.

Air Canada est constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 7373, boulevard Côte-Vertu Ouest (Saint-Laurent), au Québec.

La Société connaît généralement une hausse de la demande aux deuxième et troisième trimestres de l'année civile, et une demande réduite aux premier et quatrième trimestres. Ces variations cycliques de la demande sont essentiellement la conséquence d'un nombre plus élevé de voyageurs d'agrément qui privilégient les mois du printemps et de l'été pour leurs déplacements. La structure de coûts de la Société comporte des coûts fixes substantiels qui ne varient pas de façon notable en fonction de la demande passagers à court terme.



2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Société établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), tels qu'ils sont définis dans le *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* (le « Manuel de CPA Canada »), qui intègre les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux PCGR, les présents états financiers ne contiennent pas toutes les informations financières que doivent contenir les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Selon l'opinion de la direction, les présents états financiers rendent compte de tous les ajustements nécessaires pour donner une image fidèle des résultats de la période intermédiaire présentée.

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers pour publication le 29 avril 2018.

Les présents états financiers ont été établis en fonction des méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels de l'exercice 2017, à l'exception de ce qui suit, qui correspond aux dispositions d'IFRS 15.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 remplace IAS 18 – *Produits des activités ordinaires*, et les interprétations qui s'y rattachent. Selon le principe de base de la nouvelle norme, une entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à présenter le transfert de biens ou de services aux clients au montant correspondant à la contrepartie qu'elle s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme exige également la présentation de davantage d'informations sur les produits des activités ordinaires, fournit des directives plus complètes sur les transactions à l'égard desquelles des directives n'étaient pas fournies et étoffe les directives sur les accords de prestations multiples.

La Société a adopté la norme le 1^{er} janvier 2018 et l'applique selon la méthode rétrospective complète, qui nécessite le retraitement de chacune des périodes de présentation de l'information financière. Les principaux changements sont expliqués ci-dessous.

Comptabilisation des coûts d'obtention d'un contrat

Selon IFRS 15, les coûts supplémentaires engagés pour obtenir des produits passages, comme les frais de cartes de crédit et les frais liés au système de distribution mondial, sont inscrits à l'actif au moment de la vente et passés en charges au moment de la comptabilisation des produits passages. Avant l'adoption d'IFRS 15, ces coûts étaient passés en charges au moment où le billet d'avion était vendu. Ce changement de méthode comptable pour comptabiliser les coûts contractuels a une incidence sur le moment de la comptabilisation des charges.

L'effet prévu sur l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2017 est une augmentation des charges payées d'avance et des autres actifs courants de 58 \$ et une augmentation d'un montant équivalent du solde d'ouverture des résultats non distribués (65 \$ au 31 décembre 2017). De plus, des charges au titre de commissions différées de 40 \$ au 31 décembre 2016, auparavant imputées au compte de passif Produits passages perçus d'avance, ont été reclassées dans les charges payées d'avance et autres actifs courants (35 \$ au 31 décembre 2017).

Comptabilisation des frais de modification

Les produits tirés des frais de modification perçus pour le compte d'Air Canada par les agents de voyages seront reportés et comptabilisés dans les produits passages au moment du vol concerné, plutôt qu'au moment de la perception. L'effet prévu sur l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2017 est une augmentation des produits passages perçus d'avance de 6 \$ et une diminution d'un montant équivalent du solde d'ouverture des résultats non distribués (6 \$ au 31 décembre 2017).

Présentation

Certains frais et suppléments liés aux passages et au fret ont été reclassés des produits autres aux produits passages et produits fret dans le compte consolidé de résultat afin de mieux rendre compte de la nature et du regroupement des éléments de produits des activités ordinaires similaires. Ce reclassement n'a pas d'incidence sur le total des produits d'exploitation.

Effet sur les résultats présentés antérieurement

Le tableau ci-dessous contient certaines informations des états financiers après ajustements pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 15. Les postes non touchés par ce changement de méthode comptable ont été exclus. Par conséquent, les sous-totaux et les totaux présentés ne peuvent être recalculés sur la base des chiffres fournis. En résumé, les ajustements qui suivent ont été apportés aux montants comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière à la date de l'application initiale, le 1^{er} janvier 2017, et à la clôture de la période comparative, le 31 décembre 2017.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2016, avant retraitement	Reclassement	Réévaluations	1 ^{er} janvier 2017, après retraitement
Charges payées d'avance et autres actifs courants	349 \$	40 \$	58 \$	447 \$
Impôts sur le résultat différés	-	-	-	-
Total de l'actif	15 114 \$	40 \$	58 \$	15 212 \$
Produits passages perçus d'avance	2 073	40	6	2 119
Total du passif courant	4 424 \$	40 \$	6 \$	4 470 \$
Résultats non distribués	336	-	52	388
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 219 \$	- \$	52 \$	1 271 \$
Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	15 114 \$	40 \$	58 \$	15 212 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2017, avant retraitement	Reclassement	Réévaluations	31 décembre 2017, après retraitement
Charges payées d'avance et autres actifs courants	325 \$	35 \$	65 \$	425 \$
Impôts sur le résultat différés	472	-	(16)	456
Total de l'actif	17 698 \$	35 \$	49 \$	17 782 \$
Produits passages perçus d'avance	2 428	35	6	2 469
Total du passif courant	5 060 \$	35 \$	6 \$	5 101 \$
Résultats non distribués	2 511	-	43	2 554
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	3 379 \$	- \$	43 \$	3 422 \$
Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	17 698 \$	35 \$	49 \$	17 782 \$

Aucun montant n'a été inscrit au titre des impôts sur le résultat différés lors du retraitement au 1^{er} janvier 2017 puisqu'il n'y a pas eu comptabilisation d'actifs d'impôts sur le résultat différés à cette date. Depuis le troisième trimestre de 2017, les ajustements tiennent compte de l'incidence fiscale correspondante, ce qui s'est traduit par une diminution de 16 \$ du recouvrement d'impôts inscrit au compte consolidé de résultat.

L'adoption de la norme a eu l'incidence qui suit sur le compte consolidé de résultat de la Société présenté avant le retraitement.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre clos le 31 mars 2017, avant retraitement	Reclassement	Réévaluations	Trimestre clos le 31 mars 2017, après retraitement
Produits des activités ordinaires				
Passages	3 095 \$	25 \$	-	3 120 \$
Fret	134	14	-	148
Autres	413	(39)	-	374
Total des produits	3 642	-	-	3 642
Charges d'exploitation				
Frais de vente et frais de distribution	205	-	(24)	181
Total des charges d'exploitation	3 696	-	(24)	3 672
Bénéfice (perte) d'exploitation	(54)	-	24	(30)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	-	-	-	-
Bénéfice net (perte nette) de la période	(37) \$	- \$	24 \$	(13) \$
Résultat par action – de base	(0,14) \$	-	0,09 \$	(0,05) \$
Résultat par action – dilué	(0,14) \$	-	0,09 \$	(0,05) \$

(en millions de dollars canadiens)	Exercice clos le 31 décembre 2017, avant retraitement	Reclassement	Réévaluations	Exercice clos le 31 décembre 2017, après retraitement
Produits des activités ordinaires				
Passages	14 471 \$	122 \$	-	14 593 \$
Fret	650	58	-	708
Autres	1 131	(180)	-	951
Total des produits	16 252	-	-	16 252
Charges d'exploitation				
Frais de vente et frais de distribution	777	-	(7)	770
Total des charges d'exploitation	14 888	-	(7)	14 881
Résultat d'exploitation	1 364	-	7	1 371
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	759	-	(16)	743
Bénéfice net	2 038 \$	- \$	(9) \$	2 029 \$
Résultat par action – de base	7,48 \$	-	(0,04) \$	7,44 \$
Résultat par action – dilué	7,34 \$	-	(0,03) \$	7,31 \$

L'adoption d'IFRS 15 n'a eu aucune incidence nette sur le tableau consolidé des flux de trésorerie

3. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits passages et fret sont constatés au moment où les transports correspondants sont assurés, sauf les produits tirés de passes de vols illimités, qui sont constatés linéairement sur la période de validité de la passe de vols considérée. La Société a formé des alliances avec d'autres transporteurs aériens prévoyant une participation au programme de fidélisation, des accords interlignes, une exploitation à code multiple et la coordination de services portant entre autres sur les réservations, le traitement des bagages et les horaires des vols. Les produits sont affectés selon des formules précisées dans les ententes et sont comptabilisés lorsque le transport est effectué. Les produits passages comprennent également certains frais et suppléments ainsi que les produits des services à la clientèle comme la sélection des places et les excédents de bagages, qui sont comptabilisés lorsque le transport a été assuré.

Air Canada a conclu des contrats d'achat de capacité avec Jazz, Sky Regional et certains autres transporteurs régionaux. En vertu de ces programmes, Air Canada se charge de la commercialisation, de la billetterie et des autres dispositions commerciales liées à ces vols, et elle inscrit les revenus qu'elle en tire dans ses produits passages lorsque le transport a été assuré.

Air Canada achète des milles Aéroplan^{MD} à Aimia Canada Inc. (« Aéroplan »), une partie non liée qui assure un programme de fidélisation de la clientèle à Air Canada et qui lui achète des places aux termes du Contrat de participation et de services commerciaux entre Aéroplan et Air Canada (le « CPSC »). Air Canada est un partenaire d'Aéroplan, qui offre à certains clients d'Air Canada des milles Aéroplan^{MD} que les clients d'Aéroplan peuvent échanger contre des primes-voyages et d'autres primes proposées par Aéroplan dans le cadre de son programme. Le coût de l'achat de milles Aéroplan^{MD} à Aéroplan est constaté à titre d'incitatif commercial et porté en diminution des produits passages au moment de l'émission des points, soit lorsqu'un vol admissible est offert au client. Aéroplan achète des places sur les vols d'Air Canada, qu'Air Canada comptabilise dans les produits passages lorsque le transport a été assuré.

Les autres produits consistent essentiellement en produits de la vente de la portion terrestre de forfaits vacances, de la fourniture de services d'escale, des ventes à bord, de la vente de passes pour les salons et des frais liés à la commercialisation du programme de fidélisation. Les produits tirés de forfaits vacances sont constatés à mesure que les services correspondants sont rendus pendant la durée des vacances. Les autres produits tirés des services connexes au transport aérien sont constatés lorsque les ventes sont effectuées aux passagers ou lorsque les services sont rendus.

Séparation des produits des activités ordinaires

La Société sépare les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients selon la nature des services de transport aérien. Les catégories de produits correspondant à la nature des services présentées au compte consolidé de résultat sont les produits passages, les produits fret et les autres produits. La Société subdivise ensuite les produits tirés du service de transport aérien selon le segment de marché géographique, comme le présente la note 12, Informations d'ordre géographique.

Soldes contractuels

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur les créances clients, les actifs contractuels et les passifs contractuels relatifs aux contrats conclus avec des clients.

(en millions de dollars canadiens)	31 mars 2018	31 décembre 2017 Retraité – note 2	1^{er} janvier 2017 Retraité – note 2
Créances, comprises dans les créances clients	692 \$	587 \$	540 \$
Coûts des contrats, compris dans les charges payées d'avance et autres actifs courants	125	100	98
Passifs contractuels – Produits passages perçus d'avance	3 041	2 469	2 119



Les créances clients comprennent les créances liées aux produits passages et aux produits fret ainsi que d'autres créances liées aux contrats conclus avec les clients. La Société vend des billets de passage et des services passagers accessoires qui sont payés comptant, par carte de crédit ou selon d'autres modalités de paiement à base de cartes. Les paiements sont généralement effectués avant la prestation des services de transport auxquels ils se rattachent. Les billets de passage et les créances liées aux services accessoires correspondent aux montants que doivent payer d'autres sociétés aériennes pour des voyages interlignes, les intermédiaires fournisseurs de services de traitement des paiements des agences de voyage ou les fournisseurs de services de traitement des opérations par cartes de crédit pour la vente de voyages à venir et sont pris en compte dans les créances clients inscrites à l'état consolidé de la situation financière. Les créances liées au fret et les autres créances ont trait aux montants dus par les clients, dont les transitaires et les partenaires interlignes pour le transport de fret et les autres services fournis.

Les coûts des contrats comprennent les frais de carte de crédit, les commissions et les frais liés au système de distribution mondial relatifs aux billets de passage. Ces coûts sont inscrits à l'actif au moment de la vente et passés en charges au moment de la comptabilisation des produits passages.

Les produits passages perçus d'avance et les produits tirés de la portion terrestre de forfaits voyages sont reportés et inclus dans le passif courant. Les produits perçus d'avance comprennent aussi le produit de la vente de billets d'avion à Aéroplan. Les produits reportés sont comptabilisés lorsque le vol auquel ils se rapportent a lieu ou pendant la période du forfait voyage. La Société évalue régulièrement le passif au titre des produits passages perçus d'avance. Pour les billets inutilisés à leur date d'expiration, elle inscrit un montant estimatif correspondant aux produits au titre des désistements, qui est fondé sur les données historiques.

Selon la catégorie tarifaire, les voyageurs peuvent échanger leurs billets jusqu'au moment du vol ou obtenir un remboursement, généralement moyennant le paiement de certains frais. Lorsque les billets ne sont pas remboursables, la Société comptabilise le montant total dans les produits des activités ordinaires lorsque le transport a été assuré. Dans le cas des billets remboursables qui n'ont pas été utilisés au moment du vol, la Société comptabilise le montant net des produits des activités ordinaires après remboursement éventuel du voyageur.

La mesure de simplification proposée dans IFRS 15 permet aux entités de ne pas fournir le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non remplies d'un contrat ni d'explication précisant quand elles s'attendent à comptabiliser en produits des activités ordinaires ce montant si la durée initiale attendue du contrat ne dépasse pas un an. La Société a choisi d'appliquer cette mesure de simplification, car les billets de passage expirent au bout d'un an s'ils n'ont pas été utilisés.

4. DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

	Échéance finale	Taux d'intérêt moyen pondéré (en %)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Financement d'appareils				
Financement en dollars US à taux fixe	2018 – 2030	4,06	3 545 \$	2 828 \$
Financement en dollars US à taux variable	2018 – 2027	3,81	857	871
Financement en dollars CA à taux variable	2026 – 2027	2,33	324	332
Financement en yens à taux fixe	2027	1,85	142	131
Financement en yens à taux variable	2020 – 2027	0,75	60	61
Billets garantis prioritaires – en dollars CA	2023	4,75	200	200
Billets non garantis prioritaires – en dollars US	2021	7,75	516	503
Autre financement garanti – en dollars US	2023	3,98	992	1 073
Dettes à long terme		4,16	6 636	5 999
Obligations au titre des contrats de location-financement	2020 – 2033	9,38	210	223
Dettes totales et obligations au titre des contrats de location-financement		4,32	6 846	6 222
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance			(109)	(103)
Partie courante			(620)	(671)
Dettes à long terme et contrats de location-financement			6 117 \$	5 448 \$

Le tableau ci-dessus présente les modalités des instruments dont il est fait mention à la note 7 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2017 ainsi que les modalités des instruments conclus au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 décrits ci-dessous.

Dans le cadre de l'acquisition de trois appareils 787-9 et de sept appareils 737 MAX-8 de Boeing au premier trimestre de 2018, un montant en capital de 548 \$ US est pris en compte dans le financement à taux fixe en dollars américains dans le tableau ci-dessus. L'acquisition de ces appareils a été financée au moyen du produit de la vente de certificats de fiducie visant du matériel modernisé émis dans le cadre d'un placement privé en 2017, comme il est décrit à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2017. Un huitième appareil 737 MAX-8 de Boeing a été livré le 31 mars 2018 et le financement s'y rapportant, réalisé en avril 2018.

Au premier trimestre de 2018, dans le cadre du financement d'un nouvel appareil 787-9 et de quatre nouveaux appareils 737 MAX-8 de Boeing, dont la livraison est prévue au deuxième trimestre de 2018, Air Canada a conclu un contrat d'achat de certificats pour le placement privé de deux tranches de certificats de fiducie visant du matériel modernisé d'une valeur nominale totale de 301 \$, à un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,76 % par année et dont la date de dernière distribution est en 2030. Il est prévu que le produit du placement sera décaissé en avril et en mai 2018 au moment ou à la suite de la livraison de l'appareil concerné.

En février 2018, Air Canada a achevé la réappréciation de sa facilité de crédit garantie prioritaire de 1,1 G\$ US, ce qui a réduit le taux d'intérêt de 25 points de base pour le ramener au taux TIOL majoré de 200 points de base (avec un taux TIOL minimum de 75 points de base). La Société a comptabilisé un profit aux règlements de dettes et modifications de 11 \$ relativement à cette opération.

Au premier trimestre de 2018, un capital de 9 \$ US a été remboursé avant l'échéance relativement au financement d'un appareil 190 d'Embraer. La perte inscrite dans le profit aux règlements de dettes et modifications relativement au remboursement anticipé de cette dette à taux fixe a été inférieure à 1 \$.

**Analyse des échéances**

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts au 31 mars 2018 sur la dette à long terme et les obligations de location-financement s'établissent comme suit. Les montants en dollars américains sont convertis au taux à la clôture du 31 mars 2018 de 1,29 \$ CA.

Capital	Reste de 2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite	Total
Obligations au titre de la dette à long terme	458 \$	510 \$	577 \$	915 \$	289 \$	3 887 \$	6 636 \$
Obligations au titre des contrats de location-financement	31	45	48	16	14	56	210
	489 \$	555 \$	625 \$	931 \$	303 \$	3 943 \$	6 846 \$

Intérêts	Reste de 2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite	Total
Obligations au titre de la dette à long terme	197 \$	252 \$	226 \$	180 \$	155 \$	384 \$	1 394 \$
Obligations au titre des contrats de location-financement	13	14	10	6	5	14	62
	210 \$	266 \$	236 \$	186 \$	160 \$	398 \$	1 456 \$



5. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Charges de retraite et autres avantages futurs du personnel

La Société a constaté la charge nette suivante au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages futurs du personnel :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Compte consolidé de résultat		
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales		
Prestations de retraite	79 \$	71 \$
Autres avantages du personnel	3	5
	82 \$	76 \$
Produits (charges) autres que d'exploitation		
Coût financier net au titre des passifs des régimes d'avantages du personnel		
Prestations de retraite	- \$	(3) \$
Autres avantages du personnel	(12)	(13)
	(12) \$	(16) \$
Autres éléments du résultat global après consolidation		
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel		
Prestations de retraite	62 \$	(165) \$
Autres avantages du personnel	11	(38)
	73 \$	(203) \$

Une comparaison de la capitalisation des régimes d'avantages du personnel et de la charge comptabilisée dans le compte consolidé de résultat est présentée ci-dessous.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages futurs du personnel comptabilisée dans le compte consolidé de résultat		
Salaires et charges sociales	82 \$	76 \$
Coût financier net au titre des passifs des régimes d'avantages du personnel	12	16
	94 \$	92 \$
Capitalisation des régimes d'avantages du personnel par Air Canada		
Prestations de retraite	16 \$	16 \$
Autres avantages du personnel	9	10
	25 \$	26 \$
Déficit de la capitalisation des régimes d'avantages du personnel sur la charge de ces régimes	69 \$	66 \$

6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans le compte consolidé de résultat est présenté ci-dessous.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Impôts sur le résultat exigibles	- \$	- \$
Impôts sur le résultat différés	(14)	-
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(14) \$	- \$

Le taux d'imposition effectif de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2017 a été de néant étant donné que les actifs d'impôts différés n'étaient pas comptabilisés à cette date. Au troisième trimestre de 2017, la Société a déterminé qu'il était probable que pratiquement tous les actifs d'impôts différés seraient réalisés. La charge d'impôts comptabilisée pour chaque période intermédiaire est fondée sur l'estimation la plus plausible du taux d'imposition annuel moyen pondéré prévu pour l'ensemble de l'année.

Le taux d'imposition effectif de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2018 a été de 7,6 %. Le recouvrement d'impôts sur le résultat diffère du montant calculé en appliquant le taux d'imposition prescrit par les lois en raison surtout de l'incidence des avantages fiscaux latents sur les pertes en capital en devises et de l'effet des charges non déductibles.

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est présenté ci-dessous.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel – impôts sur le résultat différés	19 \$	- \$
Charge d'impôts sur le résultat	19 \$	- \$



7. CAPITAL-ACTIONS

Offre publique de rachat

En mai 2017, Air Canada a reçu l'approbation par la Bourse de Toronto du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B (collectivement les « actions »), autorisant l'achat, entre le 31 mai 2017 et le 30 mai 2018, d'au plus 22 364 183 actions, soit 10 % du flottant d'Air Canada au 17 mai 2017. Le renouvellement a fait suite à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016 qui a expiré le 29 mai 2017.

Au premier trimestre de 2018, la Société a acheté, aux fins d'annulation, un total de 54 653 actions à un prix moyen de 22,49 \$ l'action pour une contrepartie totale de 1 \$. L'excédent du prix sur la valeur comptable moyenne de 1 \$ a été imputé aux résultats non distribués. Au 31 mars 2018, un total de 20 663 912 actions pouvaient encore être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat en cours.

Au premier trimestre de 2017, la Société a acheté, aux fins d'annulation, 2 397 200 actions à un prix moyen de 13,62 \$ l'action pour une contrepartie totale de 33 \$. L'excédent du prix sur la valeur comptable moyenne de 26 \$ a été imputé aux résultats non distribués.

8. RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le calcul du résultat par action de base et dilué.

(en millions, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017 Retraité – note 2
Numérateur :		
Numérateur servant au calcul du résultat par action de base et dilué :		
Perte nette	(170) \$	(13) \$
Dénominateur :		
Nombre moyen pondéré d'actions	273	273
Effet des titres potentiellement dilutifs :		
Options sur actions	4	6
Total des titres potentiellement dilutifs	4	6
Retrancher l'effet antidilutif	(4)	(6)
Dénominateur servant au calcul du résultat dilué par action après ajustement	273	273
Perte par action de base et diluée	(0,62) \$	(0,05) \$

Le calcul du résultat par action est effectué à partir de chiffres entiers et non de millions arrondis. Il n'est donc pas possible de se servir des montants ci-dessus pour recalculer les valeurs par action.

N'entrent pas dans le calcul du résultat dilué par action les options en cours pour lesquelles les prix d'exercice étaient supérieurs au cours moyen des actions pour la période.

9. ENGAGEMENTS

Engagements d'immobilisations

Les engagements d'immobilisations comprennent les livraisons futures d'appareils faisant l'objet de commandes fermes et les engagements relatifs à l'acquisition d'autres immobilisations corporelles. Le coût total estimatif des appareils repose sur leurs prix de livraison qui comprennent les augmentations estimatives et, s'il y a lieu, les intérêts reportés sur le paiement à la livraison calculés selon le TIOL à 90 jours aux États-Unis au 31 mars 2018. Les montants en dollars américains sont convertis au taux à la clôture du 31 mars 2018 de 1,29 \$ CA. Les engagements minimaux futurs en vertu de ces contrats sont présentés ci-dessous.

	Reste de 2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite	Total
Engagements d'immobilisations	969 \$	1 491 \$	1 346 \$	670 \$	666 \$	584 \$	5 726 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Se reporter également à la note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017 pour obtenir de plus amples informations sur la stratégie de gestion du risque de la Société.

Récapitulatif du profit sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Contrats à terme sur actions	1 \$	- \$
Profit sur instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	1 \$	- \$

Gestion du risque lié au prix du carburant

Il n'y a eu aucune activité de couverture du prix du carburant au premier trimestre de 2018. Au premier trimestre de 2017 :

- Des profits de couverture associés au règlement de dérivés liés au carburant de 4 \$ et les coûts des primes connexes, soit 9 \$, pour un montant net de 5 \$ au titre de la perte de couverture, ont été reclassés des autres éléments du résultat global à la charge de carburant aviation. Aucune inefficacité de couverture n'a été constatée.
- La Société a acheté des contrats d'options d'achat de pétrole brut couvrant une partie du risque lié au carburant pour 2017. La prime en trésorerie rattachée à ces contrats s'élève à 1 \$.
- Des contrats dérivés liés au carburant ont été dénoués par règlement en trésorerie, ce qui a donné lieu à une juste valeur de 4 \$, avec position favorable à la Société.

La Société ne disposait d'aucun contrat dérivé lié au carburant non réglé au 31 mars 2018 ou au 31 décembre 2017.

**Gestion du risque de change**

Étant donné le notional des dérivés sur devises en cours au 31 mars 2018, dont il est question ci-après, environ 79 % et 50 % des sorties nettes de trésorerie en dollars américains sont couvertes respectivement pour le reste de 2018 et 2019, soit une couverture par des dérivés de 66 % sur les 18 prochains mois. Les réserves de trésorerie et de placements en dollars américains conjuguées à la couverture par des dérivés permettent d'atteindre une couverture de 73 % sur les 18 prochains mois.

Au 31 mars 2018, la Société avait en cours des contrats d'options sur devises et des contrats de swaps, échéant en 2018 et 2019, visant l'achat à l'échéance de dollars américains au moyen de dollars canadiens relativement à 4 494 \$ (3 485 \$ US) à un taux moyen pondéré de 1,2527 \$ pour 1,00 \$ US (au 31 décembre 2017 : 3 400 \$ (2 704 \$ US) échéant en 2018 et 2019, à un taux moyen pondéré de 1,2703 \$ pour 1,00 \$ US). La Société a également mis en place des mesures de protection en vue de la vente d'une partie de ses euros, de ses livres sterling, de ses yens et de ses dollars australiens excédentaires (97 € en EUR, 119 £ en GBP, 16 463 ¥ en JPY et 64 \$ en AUD) avec règlement en 2018 et en 2019 à des taux moyens pondérés respectifs de 1,2032 €, 1,3497 £, 0,0091 ¥ et 0,7969 \$ pour 1,00 \$ US (au 31 décembre 2017 : 101 € en EUR, 105 £ en GBP, 8 623 ¥ en JPY, 41 ¥ en CNY et 32 \$ en AUD avec règlement en 2018 à des taux moyens pondérés respectifs de 1,1664 €, 1,3259 £, 0,0090 ¥, 0,1468 ¥ et 0,7576 \$ pour 1,00 \$ US).

Les structures de couverture mises en place ont diverses caractéristiques d'évaluation des options, comme des conditions à barrière désactivante et le plafonnement des bénéfices et, compte tenu de la volatilité présumée qui est utilisée dans le calcul de la juste valeur, la juste valeur nette de ces contrats sur devises au 31 mars 2018 était de 126 \$ avec position favorable aux contreparties (215 \$ avec position favorable aux contreparties au 31 décembre 2017). Ces instruments dérivés n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables et sont comptabilisés à la juste valeur. Au premier trimestre de 2018, un profit de 63 \$ a été constaté dans le poste « Profit (perte) de change » relativement à ces dérivés (profit de 22 \$ au premier trimestre de 2017). Au premier trimestre de 2018, les contrats de dérivés de change ont été réglés en trésorerie pour une juste valeur nette de 26 \$ avec position favorable aux contreparties (16 \$ avec position favorable à la Société au premier trimestre de 2017).

La Société constitue également des réserves de trésorerie en dollars américains pouvant servir de couverture économique des fluctuations du dollar américain. Au 31 mars 2018, les soldes de trésorerie et de placements à court terme en dollars américains s'établissaient à 897 \$ (699 \$ US) (686 \$ (542 \$ US) au 31 décembre 2017). Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, un profit de 16 \$ (perte de 4 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017) a été comptabilisé au poste « Profit (perte) de change » pour tenir compte de la variation de la valeur de marché équivalente en dollars canadiens des soldes de trésorerie et de placements à court terme en dollars américains qui sont détenus.

Justes valeurs des instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière

En raison de l'échéance très rapprochée ou à court terme qui les caractérise, les instruments financiers inscrits à titre d'actifs et de passifs financiers courants à l'état consolidé de la situation financière, qui comprennent les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer, ont une valeur comptable proche de leur juste valeur.

Les valeurs comptables des dérivés sont égales à leur juste valeur, qui est basée sur le montant auquel ils pourraient être réglés étant donné les taux en vigueur sur le marché estimés au 31 mars 2018.

La direction a estimé la juste valeur de sa dette à long terme au moyen de techniques d'évaluation dont les flux de trésorerie actualisés, tenant compte des informations du marché disponibles et des valeurs négociées le cas échéant, des taux d'intérêt en vigueur sur le marché, des conditions liées à des garanties éventuelles, des conditions actuelles des marchés du crédit et de l'estimation la plus récente des marges de crédit applicables à la Société selon des opérations récentes. D'après les données d'entrée non observables importantes (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs), la juste valeur estimative de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable.

Le tableau qui suit présente les évaluations à la juste valeur inscrites à l'état consolidé de la situation financière, classées en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations. Aucune modification n'a été apportée aux classements ou aux méthodes d'évaluation de la juste valeur par rapport à ceux présentés à la note 15 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017. Il n'y a pas eu de transferts entre niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours du trimestre clos le 31 mars 2018.

	Évaluations à la juste valeur à la date de clôture, d'après ce qui suit :			
	31 mars 2018	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)
Actifs financiers				
Titres détenus à des fins de transaction				
Équivalents de trésorerie	86 \$	- \$	86 \$	- \$
Placements à court terme	3 299	-	3 299	-
Instruments dérivés				
Contrats à terme sur actions	44	-	44	-
Total	3 429 \$	- \$	3 429 \$	- \$
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Dérivés de change	126	-	126	-
Total	126 \$	- \$	126 \$	- \$

Les actifs financiers détenus par des institutions financières sous forme de trésorerie et de liquidités soumises à restrictions sont exclus du tableau de classement des évaluations à la juste valeur ci-dessus du fait qu'ils ne sont pas évalués selon une méthode d'évaluation.

11. PROVISIONS POUR ÉVENTUALITÉS ET LITIGES

Enquêtes des autorités en matière de concurrence sur le transport de fret

Comme le mentionne la note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels de l'exercice 2017, en 2010, la Commission européenne a rendu une décision condamnant 12 transporteurs de fret aérien (y compris les groupes de transporteurs connexes) pour avoir enfreint la loi sur la concurrence de la Commission européenne en fixant certains tarifs et frais de transport de fret à diverses époques entre 1999 et 2006. Air Canada faisait partie des transporteurs visés et s'est vu imposer une amende de 21 euros (environ 29 \$ à la date en question) en 2010. Air Canada a interjeté appel de la décision et en 2015, la Cour générale européenne a accueilli l'appel d'Air Canada et a annulé la décision de l'Union européenne concernant Air Canada et certains autres transporteurs. Dans la foulée de ce dénouement, la Commission européenne a remboursé l'amende de 21 euros (30 \$) à Air Canada.

En mars 2017, la Commission a rendu une nouvelle décision, fondée sur les mêmes allégations, et imposé à Air Canada la même amende (21 euros; environ 30 \$) qu'en 2010. Air Canada a comptabilisé l'amende dans les éléments particuliers au premier trimestre de 2017 et a payé l'amende exigée au deuxième trimestre de 2017, en attendant l'issue de l'appel qu'elle a interjeté en 2017 auprès de la Cour de justice de l'Union européenne. Air Canada ne peut pas prévoir avec certitude l'issue de son appel ni celle des poursuites qui s'y rattachent, mais elle a des motifs raisonnables de croire qu'elle peut contester la décision de la Commission européenne.

12. INFORMATIONS D'ORDRE GÉOGRAPHIQUE

Le rapprochement entre les montants globaux déclarés par région géographique pour les produits passages et fret et les montants applicables du compte consolidé de résultat s'établit comme suit :

Produits passages	2018	2017 Retraité – note 2
Lignes intérieures	1 041 \$	983 \$
Lignes transfrontalières	847	793
Lignes transatlantiques	686	554
Lignes transpacifiques	511	447
Autres	404	343
	3 489 \$	3 120 \$

Produits fret	2018	2017 Retraité – note 2
Lignes intérieures	19 \$	18 \$
Lignes transfrontalières	9	8
Lignes transatlantiques	62	54
Lignes transpacifiques	64	54
Autres	14	14
	168 \$	148 \$

Les produits passages et fret correspondent aux produits tirés des vols ayant leurs points de départ et de destination dans un pays ou une région déterminée. Les lignes transatlantiques concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Europe, en Inde, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les lignes transpacifiques concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Asie et en Australie. Les autres produits passages et fret concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Amérique centrale et du Sud, dans les Antilles et au Mexique.



13. CESSION-BAIL

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2017, la Société a pris livraison de deux appareils 787 financés en vertu d'opérations de cession-bail qui ont donné lieu à un produit de 369 \$. Les ventes ont été effectuées à la juste valeur et le profit à la vente de 26 \$ qui en est résulté a donc été pris en compte dans les produits autres que d'exploitation. Les contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location simple d'une durée de 12 ans, avec paiement mensuel des loyers.